L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS

VENDREDI, 22 SEPTEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES

PERDU—le 9 juin 1893 ou vers cette date, à l'incendie de ma maison, 261 rue Bienville, en cette ville, mon livret ou certificat d'une action du capital-série D, No 544 de la Société Eureka Homestead. Le public est prévenu de ne pas le négocier, attendu qu'un duplicata en a été demandé. Adam Schaad, N. O. 19 Sept. 93. 21 sept—21 26 30

PENSION privée, 218 rue Bourbon, entre St Philippe et Dumaine. Prix modérés. 15 sept—1m

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets d'art, bijoux, etc., trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1y

A VENDRE.

A vendre

Une grocerie bien établie, pour cause de changement d'affaires. S'adresser, 191 rue Bienville, coin Franklin. 20 sept—7f

DEMANDER.

A VENDRE, une épicerie avec buvette, s'adresser coin Ste-Anne et Rocheblave. 22 sept—3f

A VENDRE—3 beaux chevaux à calèches garantis sains. 175 Royale. 22 sept—7f

ON demande une bonne cuisinière au No 356 rue Marais. S'adresser immédiatement. 22 sept 1f

ON demande Une femme blanche ou de couleur parfaitement recommandable, pour un petit ménage, en petite de logement, de la table et d'un certain salaire, s'associer un homme permanent dans une bonne famille. S'écrire avec références nécessaires, aux initiales G. R., Post Office Box No 511. 22 sep—

ON demande immédiatement une cuisinière. S'adresser au bureau de "L'Abeille". 20 sept—

A LOUER

A LOUER—La partie supérieure de la maison 134 rue du Canal, ayant environ 20 chambres à adresser à Robinson & Underwood, 3 1/2 rue Carondelet ou à S. J. Weber, 123 rue Royale. 17sept—dim mar jeu same—

A LOUER—Trois appartements magasins neufs, à quatre étages, avec façade cimentée, rue Royale, près Dumaine. Possession donnée immédiatement ou le 1er octobre prochain. Pour cette concession sera faite pour un bon terme; une concession sera faite pour un bon locataire. S'adresser à M. Bazile Delaigre & Dauphine. Bazile Delaigre, 33 rue Carondelet. 13 sept—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Elizabeth Bruner, veuve de Michael Baumgartner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,408.—Division D. —Attendu que Henry L. Fraux a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Elizabeth Bruner, veuve de Michael Baumgartner, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

16 sept—16 20 24

Affaire de William Henry Rogers, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40 083—Division A—Attendu que J. B. Vinet, administrateur judiciaire, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle dans l'affaire de William Henry Rogers, un absent; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

15 sept—15 19 24

Succession de Mme G. S. Roussel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,091—Division A—Attendu que Mme Rosalie Roussel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme G. S. Roussel, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

17sept—17 21 26

Succession de Therese Bork, femme de Otis Bork, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,491—Division C —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frits Bork, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribuée conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

14 sept—14 19 23

Succession d'Aspasie Eulalie Ia Villebeuvre, veuve de Samuel Jarvis Peters Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,977—Division B—Attendu que Charles H. La Villebeuvra a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration testamentaire dalif dans la succession de feu Mme A. E. Peters Jr, décédée; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne se rait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE Greffier.

8 sept—8 12 17

Succession de Gustave A. Seibert et ux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,119.—Division D.—Attendu que Catherine Elizabeth Seibert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave A. Seibert et femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

8 sept—8 12 17

Succession d'Adolphe Ehret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,028—Division B. —Attendu que Henry L. Fraux a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolphe Ehret, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

8 sept—8 12 17

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 21 SEPTEMBRE—CLASSE No 324
Tirage de 4 heures P. M.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Dec.	Dec.	Dec.	Dec.	Dec.	Dec.	Dec.	Dec.	Dec.	Dec.	Dec.	Dec.	Dec.
78	34	37	53	31	2	77	6	39	61	1	59	—

Les tirages ci dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

Le désavigrage nous apposons notre signature.
Ce 21 septembre 1893—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU
EDGAR FILLE.

☞ Les plans de nos tirages mensuels peuvent être vus en tout temps dans notre bureau.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital actions.....$1,000,000

ATTENTION

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après un contrat pour vingt ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme ci-devant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires qui ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages mensuels (Mars et Septembre) sont les seuls dans lesquels les billets entiers sont tirés en public, au Théâtre St-Charles, à la Nouvelle-Orléans.

Rendu depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui sont en dehors l'assurance ont lieu avec la plus grande bonne foi, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons notre fac-simile de nos signatures

J. A. Early
M. A. Dauphin
A. Baldwin
COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banquos et Banquiers patentés dans toute la ville payés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

E. H. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pres. State N. Bank
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—AU—
THÉATRE ST-CHARLES,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 10 OCT. 1893.

GROS LOT:
$75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, sont	$75,000
1 Lot de..	20,000,..	20,000
1 Lot de..	10,000,..	10,000
1 Lot de..	5,000,..	5,000
2 Lots de..	2,500,..	5,000
5 Lots de..	1,000,..	5,000
25 Lots de..	300,..	7,500
100 Lots de..	200,..	20,000
200 Lots de..	100	20,000
300 Lots de..	50,.....	15,000
500 Lots de..	40,.....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $100, sont		$10,000
100 Lots de.. $60, ..		6,000
100 Lots de.. $40, ..		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, sont		$19,980
999 Lots de $20, ..		19,980
2,434 Lots se montant à		$265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Demi Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs. 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et ferons l'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse exacte et prière de faire la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de malle à nous faire des faveurs, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage, au nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à un numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par Paul Conrad, Président, qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. Beauregard, J. A. Early et W. L. Cabell, agissant en garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes infâmes et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en exigeant que les BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE soient offerts. Ne vous laissez pas tromper.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du bateau à vapeur Stella Wilda

Par le Shérif Civil.

M. D. Lagan et al., vs Comeaux Aiken Packet Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 40,081.—En vertu d'un ordre de vente daté le 15 septembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédural à la vente à l'enchère publique, à la Bourse Ste-Charles, au rez-de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Common, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le bateau à vapeur Stella Wilda—
Maintenant faisant le service de la côte supérieure, son attirail, appareil, aménagement, les machin s, etc., s'c:

Longueur 157 pieds.
Profondeur de sa cale 4 pieds 5 pouces,
Rau, 30 pieds.
2 bouilloires, 6 tuyaux.
2 machines, 14 pouces de diamètre, 5 pieds de piston.
Tirant 26 pouces.
Construit depuis sept ans.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
16 sept—16 22 29—oct 6 13 18.

ANNONCE JUDICIAIRE

Grand lot carré rue du Canal.

George Schneider vs. Crescent City Athletic Club—No 39,671.

Robert Fitzsimmons vs. Crescent City Athletic Club—No 39,733.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectivement ci-dessus intitulées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Ecran St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot carré de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District et désigné par les Nos 57 (ancien numéro 525), borné par la rue Canal, Bonaue et St-James (maintenant Pierce) et l'avenue Carrollton, sur un plan dressé par Oliver & Martin, dépo é en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire, comme plan No 22 du Registre des Plans, lequel carré lot se compose de vingt-neuf terrains de 25 pieds front sur 120 pieds et mesure trois cent trente-huit pieds cinq pouces et une ligne de façade rue du Canal, trois cent dix pieds quatre pouces et une ligne de façade rue de Bonaue; trois cent treize pieds quatre pouces de façade rue St-James ou Pierce on trois et quatorze pieds dix pouces et six lignes de façade sur l'avenue Carrollton

Acquis par le défendeur par achat de W. G Tebault, d'après un acte de vente par devant Félix J. Dreyfous, n. p., le 24 février 1893, C. O. B 148, fol 116.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15sept—15 22 29 oct6 13 18

VENTES PAR LE CONSTABLE.

F. Hollander & Co. vs. Mme Vve J. F. Villegas.

QUATRIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans. — Nos 13,453, 13,454 et 13,455 — En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. W. Wirth Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, agissant pour l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité, absent, sur congé, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1236 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI 25 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un'saton en peluche, 10 pièces.
Cinq tableaux.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.

14 sept—14 19 25

Mme Betty A. Macon, autorisée, vs Mme Veuve Olivia Gauthier.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans—No 24,875—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Louis Christen, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 26 septembre 1893, à 11 heures A. M. au No 152 rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON
14 sept—14 21 23 Constable.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,069.—Division D.—R. W. Hall & Co., R. W. Hall et Lewis Imbolte, Jr., vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison sociale de R. W. Hall & Co., et Richard W. Hall et Lewis Imbolte, Jr. les membres de la dite raison sociale individuellement, soit acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Dreyfous, Esq., notaire public, en son bureau, No 23 rue du Camp, en cette ville, le LUNDI, 25me jour d'octobre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur ces affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Benjamin W. Kernan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 septembre 1893.
Signé: FRED. D KING, Juge.
Pour copie conforme—
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20sept—3f au 23oct

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35 419.—Maurice G. Hughes vs Myra C. Hughes, femme de James W. Mundorf et als.—Attendu que la dite Anna Bond Ferguson, femme de Thomas Ferguson, en résidant du comté de Harrison, Etat du Mississipi, la tutrice spéciale nommée et ci-malifiée de ses enfants mineurs John Mark et Emeline Eunice Thomas, par l'intermédiaire de Calhoun Fluker Esq., de cette ville, son agent spécial reconnu, a soumis et déposé, a demandé à cette Cour, l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane, tous les droits, noms et ayants droit et autre propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui celà concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite tutrice ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.

EUG. D'HÉRITÉ.
Député Greffier.

Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1893.
14 juil—3 f en 30 j

B. J. Schreiner vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 39,457.—Division A. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Ficton, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribuée conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE Greffier.

7sept—7 12 16

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

La vigne est le remède pour toutes maladies de la vigne et de ses ennemis.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le Par'oidium Extract, est un désinfect-pt sans rival, détruisant les parasites, les coqueralles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon envoyée franco, contre le reçu de 30 cents à M. F. C. Bonsteel, Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du bateau à vapeur Stella Wilda

Par le Shérif Civil.

M. D. Lagan et al., vs Comeaux Aiken Packet Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 40,081.—En vertu d'un ordre de vente daté le 15 septembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédural à la vente à l'enchère publique, à la Bourse Ste-Charles, au rez-de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Common, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le bateau à vapeur Stella Wilda—
Maintenant faisant le service de la côte supérieure, son attirail, appareil, aménagement, les machin s, etc., s'c:

Longueur 157 pieds.
Profondeur de sa cale 4 pieds 5 pouces,
Rau, 30 pieds.
2 bouilloires, 6 tuyaux.
2 machines, 14 pouces de diamètre, 5 pieds de piston.
Tirant 26 pouces.
Construit depuis sept ans.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 sept—16 22 29—oct 6 13 18.

ANNONCE JUDICIAIRE

Grand lot carré rue du Canal.

George Schneider vs. Crescent City Athletic Club—No 39,671.

Robert Fitzsimmons vs. Crescent City Athletic Club—No 39,733.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectivement ci-dessus intitulées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Ecran St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot carré de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District et désigné par les Nos 57 (ancien numéro 525), borné par la rue Canal, Bonaue et St-James (maintenant Pierce) et l'avenue Carrollton, sur un plan dressé par Oliver & Martin, dépo é en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire, comme plan No 22 du Registre des Plans, lequel carré lot se compose de vingt-neuf terrains de 25 pieds front sur 120 pieds et mesure trois cent trente-huit pieds cinq pouces et une ligne de façade rue du Canal, trois cent dix pieds quatre pouces et une ligne de façade rue de Bonaue; trois cent treize pieds quatre pouces de façade rue St-James ou Pierce on trois et quatorze pieds dix pouces et six lignes de façade sur l'avenue Carrollton

Acquis par le défendeur par achat de W. G Tebault, d'après un acte de vente par devant Félix J. Dreyfous, n. p., le 24 février 1893, C. O. B 148, fol 116.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15sept—15 22 29 oct6 13 18

VENTES PAR LE CONSTABLE.

F. Hollander & Co. vs. Mme Vve J. F. Villegas.

QUATRIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans. — Nos 13,453, 13,454 et 13,455 — En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. W. Wirth Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, agissant pour l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité, absent, sur congé, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1236 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI 25 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un'saton en peluche, 10 pièces.
Cinq tableaux.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.

14 sept—14 19 25

Mme Betty A. Macon, autorisée, vs Mme Veuve Olivia Gauthier.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans—No 24,875—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Louis Christen, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 26 septembre 1893, à 11 heures A. M. au No 152 rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON
14 sept—14 21 23 Constable.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,069.—Division D.—R. W. Hall & Co., R. W. Hall et Lewis Imbolte, Jr., vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison sociale de R. W. Hall & Co., et Richard W. Hall et Lewis Imbolte, Jr. les membres de la dite raison sociale individuellement, soit acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Dreyfous, Esq., notaire public, en son bureau, No 23 rue du Camp, en cette ville, le LUNDI, 9me jour d'octobre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, nomm r un syndic et voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Benjamin W. Kernan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 septembre 1893.
Signé: N. B. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 sept—3f au 9 oct

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

SEPTEMBRE 1893.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

Armand, Marie (Mme)	Guichon, Léon
Arcuil, Marie (Mlle)	Rose Guillaume, (fils de Jean-Baptiste)
Albaret.	Jordan, Claude
Bonan, Armand Marie	Labourdette, Joseph
Barthe, Louis Joseph	Labrousse, Marcellin
Bossignes, Auguste	Labarque, Jacques
Beaumadon, Julie	Lemerre, Alcide
Consalé, Augustin	Médan, Michel
Carrasé, François	Philippe, Alfred Daniel
Chavis, Mary née Bry	Pocenbu, Wolffers
Dufis, Michel	White (de la maison White & de Neveu
Drogoul, Antoine	LETTRES.
Fachan, Henri	Travers, Joseph

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, ou destinés à être faits en la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le Consul de France,
Signé: G. B. D'ANGLADE.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,805—Division D—Jules G. Broadnax vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jules G. Broadnax soit convoquée et tenue pardevant Fred Deibel, Esq., notaire, en son bureau, No 30 rue St Charles, dans la Banque Mécanique, en cette ville, commençant le mardi, 12me jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendue et que Benjamin Forman, Jr, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 7 août 1893.
(Signé) N. B RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 sept—8f au 13 sept

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CIE.

Vente à crédit par Vincent et Cie.

Le fonds de marchandises du magasin de chaussures "L'Eagle," au coin des rues Urselines et Royale, pour cause de retraite de affaires par le propriétaire.

Les chaussu es sont fraiches et parfaitement convenables à ce marché.

Il sera vendu, LUNDI, 25 sept. 1893, à 11 heures A. M., au magasin angle des rues Urselines et Royale, tout le stock de l'Eagle Shoe Store, consistant d'articles de saison, tels que chaussures pour messieurs, jeunes gens, garçons, dames et enfans, toutes tiaiches et récampnent achetés de quelques-unes des meilleures manufactures du pays, notamment Maloney Shoe Co., Rippendorf, Dittmann & Co., Hayes-Parr Agee Shoe Co., J. Faust & Son, Plaunt & Marks Manufacturing Co., H. W Merriam et autres.

Aussi l'installation et les meubles, banes, tablettes, bureau, coffre-fort, tapis, chandeliers et rayons.

Attention spéciale du commerce est appelée sur cette vente comme tous les lots mis en vente seront adjugés.

21 sept—jeu sam lun

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur à trois étages, troisième district.

Mutual Building and Homestead Association vs J. F. Wingrave.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40,083.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Ecran St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Common, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot carré de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Isle Carrollton, et désigné par les Nos 6 et 7 de la subdivision de la subdivision de la subdivision